

46. Gérer l'agressivité chez la personne en situation de handicap et savoir contenir des comportements dangereux

RUBRIQUE

PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE ET EN SITUATION DE HANDICAP

PRÉ-REQUIS

Tout professionnel en situation d'accompagnement en structure ou à domicile d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap

Description

La gestion de l'agressivité et de la violence dans les établissements sociaux et médico-sociaux s'inscrit dans le cadre de la bientraitance des usagers et en lien avec les Recommandations de Bonnes Pratiques de l'ANESM / HAS. Ces situations de violence et d'agressivité nécessitent pour les professionnels de réfléchir à leurs origines, aux facteurs déclencheurs, à leurs mécanismes, pour mieux les prévenir et adapter leur positionnement professionnel et leur capacité à faire face à ces comportements.

Pour gérer ces situations, adapter sa communication et mettre en place des outils doivent être au cœur des réflexions en équipe pour faire évoluer les pratiques professionnelles.

Objectifs

- Identifier et analyser des situations de violence, d'agressivité, de conflit
- Adapter son comportement (communication et gestes) aux situations d'agressivité et de violence face un public en situation de handicap mental et/ou porteurs de troubles psychiques
- Se protéger soi et les autres
- Prévenir la violence et l'agressivité dans un dispositif institutionnel en s'appuyant sur les
- Recommandations de Bonnes Pratiques de l'ANESM / HAS
- Recourir à la contention : dans quel cadre ?

Contenus

- **Les représentations de la violence et de l'agressivité chez une personne déficiente intellectuelle ou atteinte de troubles psychiques**
- **Définir violence et agressivité**
- **Les différentes réactions à l'agression**
- **Les notions de handicap, déficience intellectuelle et troubles psychiques** en lien avec la question de l'agressivité et de la violence
- **La notion de responsabilité** : une approche légale et philosophique
- **Mise en situation** : anticiper les situations de violence, adapter sa distance, éviter le conflit
- **S'appuyer sur un dispositif institutionnel éducatif ou thérapeutique pour contenir la violence** : projet d'établissement, projets de service, projets individuels et les référentiels de bonnes pratiques de l'ANESM, des supports à la prévention de la violence. Quels outils ?
- **Mise en situation** : se protéger, protéger les personnes présentes, mettre en place des stratégies avec l'aide d'un tiers
- **Communiquer, repérer les différentes distances et s'approprier les différents espaces pour limiter les risques de violence**
- **Le travail d'équipe et la gestion de la violence**. La place de la parole
- **Le recours à la contention** : aspects législatifs et éthiques

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Echanges et analyses de pratiques sur les situations vécues
- Mises en situation
- Evaluation individuelle des acquis de la formation

Lieu et calendrier

En intra (calendrier à déterminer)

Coût

Nous consulter

Durée

14 heures - 2 jours

Intervenant

Cédric GIER

Formateur et Ex-Directeur Adjoint d'établissement médico-social